

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 904
VENDREDI 8 AVRIL 2011

Dispensé de timbrage BREST CTC

Des députés déterminés

A l'Assemblée nationale, les députés socialistes interpellent le gouvernement sur les dossiers qui touchent directement la vie quotidienne des Français. Les élus UMP, eux, interrogent les ministres sur des sujets comme la Libye, le conseil stratégique de l'attractivité, la création de l'Assemblée du sport ou le micro-crédit au Bangladesh.

Jean-Marc Ayrault, dans un courrier envoyé à François Fillon au sujet de la hausse des prix de l'énergie.

Lors des questions au gouvernement, les députés socialistes ont, à plusieurs reprises, exhorté le ministre de l'Énergie à mettre en place des mécanismes permettant de limiter l'impact de cette hausse car plus d'un quart des ménages consacrent entre 10 et 15 % de leurs ressources à se chauffer, s'éclairer et se déplacer. Les habitants des territoires ruraux sont les premières victimes de la politique énergétique du gouvernement. Pourtant, des solutions existent et les socialistes en proposent trois : refuser les augmentations pour les tarifs réglementés, prendre un décret pour bloquer la hausse du prix de l'essence et mettre en place un tarif social de l'énergie.

Les résultats des élections cantonales étaient à peine proclamés que le gouvernement annonçait plusieurs mauvaises nouvelles, comme s'il était encore possible de limiter l'ampleur de la défaite annoncée. C'est ainsi que les projets de cartes scolaires dans les académies ont été présentés, le 28 mars. « **Vous avez attendu que les élections cantonales soient passées pour annoncer la carte scolaire** », a dénoncé Olivier Dussopt, le 30 mars. Au total, 16 000 postes vont être supprimés. Dans le Finistère, le solde est largement négatif puisqu'il est prévu de fermer 52 classes et d'en créer 11,5, soit une perte de 40,5.

Les suppressions de postes sont si importantes, en particulier pour les auxiliaires de vie scolaire que plus de 6 500 adultes et enfants autistes sont accueillis dans des établissements en Belgique.

Mais, le gouvernement a également attendu que les élections soient passées pour annoncer la hausse des tarifs du gaz. « **Depuis la privatisation de GDF, la facture des Français a déjà bondi de 50 %, alors que le prix d'achat du gaz sur les marchés de gros a baissé de 30 % depuis 2008** », a expliqué



Jean-Marc Ayrault

Inflexible dans un premier temps, expliquant que le gouvernement ne pouvait rien faire, Éric Besson, sous la pression des parlementaires socialistes, semble accepter l'idée d'une maîtrise du prix de l'énergie. Reste à savoir s'il s'agit d'une réelle volonté ou d'une manière de gagner du temps... 🐞

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/04/2011



Dossier de la semaine

Pierre Maille réélu



Vie de la Fédération

1982, année de la décentralisation



Interview

Un festival contre le racisme

Avec Élodie Falquerho

Godillots

Et si l'UMP n'était tout simplement pas faite pour les débats ? Machine de guerre électorale destinée à ne présenter qu'un candidat à la présidentielle, l'UMP rassemble toutes les familles de la droite, du centre aux marges de la droite extrême. Parti de Nicolas Sarkozy, son secrétaire général est désigné par l'Élysée.

S'il s'agit de battre la gauche, en évitant la dispersion des voix au premier tour, ils peuvent tomber d'accord. Mais, s'il s'agit de définir une position commune, là les divergences éclatent au grand jour. On le voit pour la Laïcité, mais il en va de même pour tous les sujets.

Car, comme le disait le Cardinal de Retz : « On ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens ».

L'exécutif départemental



Les conseillers généraux ont élu les vice-présidents à l'occasion de la session d'installation du Conseil général, le 31 mars. Comme pour le dernier mandat, tous les conseillers généraux sont membres de la commission permanente.

L'exécutif départemental comprend onze vice-présidents. Cinq vice-présidents sont présidents de commissions. Il s'agit de Chantal Simon-Guillou (Brest-Plouzané), 1^{ère} vice-présidente et présidente de la commission « Territoires et environnement » (politiques contractuelles, déplacements, haut-débit, énergie, eau, déchets...); de Nathalie Sarrabezolles (Guipavas), présidente de la commission « Solidarités » (exclusion, dépendances, solidarité internationale, culture, sport, vie associative, langue bretonne); de Marc Labbey (Brest-St-Marc), président de la commission « Enfance, jeunesse, famille » (petite enfance, enfance en danger, collègues...); de Michaël Quernez (Quimperlé), président de la commission « Insertion et économie » (agriculture, pêche, enseignement supérieur, recherche, ligne à grande vitesse, ports, aéroports, tourisme, nautisme); et de Roger Mellouët (Le Faou), président de la commission « Finances et évaluation » (évaluation politiques publiques, études prospectives, budget, finances, ressources humaines).

Quatre vice-présidentes ont une délégation territoriale : Nicole Ziegler (Concarneau), pour le Pays de Cornouaille; Marie-France Le Boulch (Pleyben), pour le Pays du Centre-Ouest Bretagne (COB); Joëlle Huon (Plouigneau), pour le Pays de Morlaix; et Pascale Mahé (Brest-Cavale-Blanche-Bohars-Guilers), pour celui de Brest.

Enfin deux vice-présidents ont une délégation concernant des politiques prioritaires du Conseil général. Il s'agit d'Armelle Huruguen (Quimper III), vice-présidente déléguée à l'eau et à l'énergie; et de Raynald Tanter (Le Guilvinec), vice-président délégué au logement.

Didier Le Gac, élu du canton de Saint-Renan, reste président du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous », qui compte 40 élus sur les 54 qui siègent au Conseil général.

Pierre Maille réélu

Avec 39 voix sur 54 et 15 abstentions, Pierre Maille a été logiquement réélu président du Conseil général du Finistère, le 31 mars. La veille, les adhérents du Parti Socialiste l'avaient désigné avec plus de 800 voix en sa faveur.



Pierre Maille, réélu pour trois ans

Pour le président du Conseil général, réélu pour la cinquième fois, les élections cantonales de 2011 appellent trois remarques.

D'abord la cinglante défaite des candidats de l'UMP. « Les résultats des candidats de la majorité nationale traduisent un rejet vigoureux de la politique menée par le président Sarkozy et son gouvernement ». D'ailleurs, les candidats de l'UMP, ou de ses satellites, ne s'y étaient pas trompés puisqu'ils avaient tout fait pour masquer leur appartenance à la majorité présidentielle.

« Les Finistériens attendent des réponses sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la réduction des inégalités et des injustices, la précarité, la qualité de l'école plutôt que la suppression de l'impôt sur la fortune ou un débat confus sur la laïcité et l'Islam pour agiter des peurs et stigmatiser une partie de la population », a rappelé le président du Conseil général.

Les électeurs ont, en outre, renouvelé leur confiance aux candidats de la majorité départementale, « en particulier là où les résultats de 2004 avaient paru inattendus », a noté Pierre Maille, qui y voit la reconnaissance du travail de nos élus qui ont eu aussi le courage de prendre, parfois, des décisions difficiles et d'en exposer avec clarté et franchise les motivations.

Enfin, l'abstention constitue le troisième fait marquant des élections cantonales de

2011. Ses causes sont multiples : manque de compréhension des enjeux, marque de désespérance à l'égard de l'action publique, marque de perte de confiance dans les élus...

Le Finistère ne fait pas exception à la règle et ici, comme ailleurs, les populations touchées par la pauvreté et la précarité s'abstiennent plus. « Cela n'enlève rien à la légitimité des Conseillers généraux, mais renforce l'exigence d'exemplarité des élus, la nécessité de dialogue et d'écoute, l'attention à porter aux politiques de solidarité et justifie le renforcement des processus de démocratie participative pour préparer nos décisions et en faire partager le sens », a souligné le président du Conseil général.

Et maintenant? Le mandat qui s'ouvre doit durer trois ans, jusqu'en 2014, et doit voir l'élection des 55 conseillers territoriaux prévus par la loi.

Sauf si..., la gauche remporte les élections de 2012 et relance le grand mouvement de décentralisation interrompu aujourd'hui.

« Il faudra alors remettre la réforme en chantier selon un ordre logique », a annoncé Pierre Maille : « Quelles compétences? Quels moyens pour les exercer et quels modes de scrutins pour rendre lisibles les enjeux? ».



39 voix pour Pierre Maille

Tout l'inverse de la démarche du gouvernement qui a commencé par réduire les ressources des collectivités, puis a choisi un mode de scrutin et renvoyé à plus tard la question des compétences.

Mais, d'ici 2014 et même 2012, la majorité départementale est au travail, au service des Finistériennes et des Finistériens. 🌹

1982, année de la décentralisation

Comme le veut la loi, la séance d'installation du Conseil général était présidée par le doyen et la benjamine de l'Assemblée. Cette année, il s'agissait des socialistes François Riou (Châteauneuf-du-Faou), dont le canton n'était pas renouvelable et de Rébecca Fagot-Oukkache (Brest Kérichen), qui vient de succéder à Yvon Berthou avec un score de 70,48%.



François Riou et Rébecca Fagot-Oukkache

François Riou a été élu pour la première fois en 1982, soit quelques mois avant la naissance de Rébecca.

Mais, surtout, au moment où la gauche, arrivant au pouvoir, instaure la retraite à 60 ans, fait voter la loi sur l'égalité femmes/hommes au travail, met en place la semaine de 39 heures et la cinquième semaine de congés payés.

Mais 1982, c'est aussi l'année de la décentralisation qui se traduit par la

suppression de la tutelle administrative exercée par le préfet, le transfert de l'exécutif départemental et régional au profit d'un élu local et la transformation de la Région en collectivité locale.

François Riou, s'adressant aux 54 élus en général mais, plus particulièrement à Rébecca Fagot, a insisté sur le rôle que doivent jouer les conseillers généraux :

«Prenez la mesure de l'héritage républicain que vos prédécesseurs vous ont légué et de la responsabilité qui est désormais la vôtre en qualité de conseillers généraux. C'est une fonction passionnante, c'est un engagement de tous les instants, c'est un mandat de proximité au service de nos concitoyens, de nos territoires».

Élu à la fois dans l'opposition, jusqu'en 1998, puis dans la majorité, François

Riou a pu mesurer les évolutions en œuvre. En particulier, en ce qui concerne la parité. «En 1982, il n'y avait que deux élus. Deux socialistes, Yvette Duval et Marie-Jacqueline Desouches. Elles sont désormais 17, dont 15 de gauche. Il reste encore du chemin à parcourir pour parvenir à la parité. Surtout du côté droit de l'Assemblée départementale...».

Interview

Un festival contre le racisme

Avec **Élodie Falquerho**

L'UNEF de Brest (Union nationale des étudiants de France) a organisé, à la fin du mois de mars, la 10^e édition du festival contre le racisme et les discriminations. Élodie Falquerho, présidente, et Hélène Bécam, secrétaire générale, reviennent sur cette manifestation.

Cap Finistère : Que représente l'UNEF, dont vous êtes la nouvelle présidente, à l'UBO ?

Élodie Falquerho : Nous sommes 200 adhérents dont une vingtaine de militants actifs. Nous sommes présents dans toute l'université, mais surtout en fac des lettres à Brest.

Cap Finistère : Pourquoi avoir organisé le festival contre le racisme et les discriminations ?

Élodie Falquerho : Il s'agissait cette année de la 10^e édition à Brest et ce festival existe, au plan national, depuis 16 ans. L'UNEF est le syndicat étudiant

et, à ce titre, nous voulons sensibiliser le monde universitaire aux questions du racisme et des discriminations, de toutes sortes. Même si la fac est un lieu d'ouverture et de tolérance, on peut aussi y constater des réactions de rejet qu'il faut dénoncer.

Nous avons, cette année, en coopération avec la Ligue des droits de l'homme ou West up, alterné projections de films, concerts de slam, de chanson française ou de reggae et moments conviviaux avec un spectacle d'improvisation et un repas du monde. Nous avons organisé des débats autour de films comme «De la roulotte au parking» de Jean-Yves Varin, sur les gens du voyage ou «Le baiser de la lune», sur l'homophobie. Nous avons voulu combattre les discriminations, mais aussi les préjugés.

Cap Finistère : Avez-vous ressenti une plus forte participation à votre festival suite à la poussée électorale du FN aux cantonales ?

Élodie Falquerho : Pas vraiment, la

participation a été égale à celles des années précédentes. Mais, l'an dernier nous avons intitulé notre festival «Le Pen part en retraite, pas ses idées» ce qui était prémonitoire par rapport à ce qui se passe aujourd'hui. On peut regretter que les étudiants se comportent un peu trop souvent en consommateurs et ne s'intéressent trop souvent qu'à leurs études.

Cependant, nous ne limitons pas nos actions d'information et de sensibilisation des étudiants à ce festival. Nous avons entamé un cycle de conférence-débats sur les révolutions dans le monde arabe.

Cap Finistère : L'extrême-droite n'est plus présente sur le campus ?

Élodie Falquerho : Non, pas en tant que force organisée. Aux dernières élections au conseil de Fac ne se sont présentés que l'UNEF et le SLB. Mais, il faut tout de même toujours rester vigilant.

Contact : unef.brest@gmail.com



Agenda

9 avril

Conseil national sur le projet 2012.

11 avril

20 h 00 : CDOP au siège de la Fédération à Quimper.

18 avril

18 h 30 : Conseil fédéral, sur le projet 2012, au local du PS à Brest.

19 mai

17 h 00 - 22 h 00 : Vote sur le projet en sections.

20 mai

18 h 30 : Convention fédérale sur le projet.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 904 - Vendredi 8 avril 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Bouclier rural



L'UESR organise le mercredi 13 avril à 18 h 30, à la salle des mariages de la mairie de Briec, une conférence avec Germinal Peiro, Secrétaire National du PS à la ruralité, rapporteur de la proposition de loi «bouclier rural», en présence de : François Marc, sénateur du Finistère et président de l'UESR, Michaël Quemez, vice-Président du Conseil général, délégué à l'agriculture, Jean-Paul Le Pann, maire de Briec de

l'Odet, Marie-Claude Morvan, maire de Hanvec et Alain Queffelec, maire de Guipavas.

Journée Europe

Le 16 juin, la Fédération du Finistère du PS, le groupe PSE de Brest et l'UESR organisent une journée consacrée à l'Europe : financements de projets, fonctionnement du PSE, la Bretagne et l'Europe.

Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, conclura cette journée.

Inscriptions sur le site de la Fédération : www.ps29.org

Juge de paix ?

Jean-François Copé va-t-il se rendre dans le Finistère ? La guerre entre Laurent Prunier et Jacques Le Guen a repris de plus belle au soir du second tour des élections cantonales. Le député villepiniste jugeant catastrophiques les résultats

de l'UMP à Brest tandis que le secrétaire départemental du parti se félicite que les huit candidats de l'agglomération brestoise se soient tous qualifiés pour le second tour. Les deux protagonistes en appellent au secrétaire général de l'UMP pour régler leurs différends. Mais, compte tenu de l'ambiance qui règne au sein du parti présidentiel depuis quelques semaines, il n'est pas certain qu'il soit le plus à même de calmer les esprits...

CDCI

Le 31 mars, le Conseil régional de Bretagne a procédé à la désignation de ses représentants aux Commissions départementales de coopérations intercommunales (CDCI). Laurence Fortin, Gérard Mével et Richard Ferrand représenteront la Région au sein de celle du Finistère.

Annonces légales & judiciaires

CONTRÔLE AUTO DE PENNARLENN
SARL au capital de 4 000 euros
Siège social : 100 ter, route de Quimper
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H
480 869 247 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2011, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER.

Mention sera faite au RCS QUIMPER.

Pour avis.

EURL R.I
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 750 euros
Siège social : Coat Meur Baron
29270 CLÉDEN-POHER
379 809 817 RCS BREST

AVIS DE DISSOLUTION

Le 31 décembre 2010, l'associé unique a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2010 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents doivent être notifiés, est : Coat Meur Baron - 29270 CLÉDEN-POHER, siège de la liquidation. Monsieur Alain GUILLOUX, demeurant Coat Meur Baron - 29270 CLÉDEN-POHER, est nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui sont conférés pour lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et affecter le solde. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Le Gérant.

EURL R.I

Société à Responsabilité Limitée
à forme unipersonnelle
au capital de 7 750 euros
Siège social : Coat Meur Baron
29270 CLÉDEN-POHER
379 809 817 RCS BREST

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31 décembre 2010, l'associé unique a :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation,

- donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Monsieur Alain GUILLOUX, demeurant Coat Meur Baron 29270 CLÉDEN-POHER,

- et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date, à BREST, du 23 mars 2011, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de BREST Ponant, le 30 mars 2011 (bordereau n°2011/410 case n°13), Madame Maria Candida FREIRE, demeurant à LOCMARIA-PLOUZANÉ (29280) 12, rue des Embruns, a cédé à la société **CANDIDA SARL** au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à BREST (29200) 3, rue Étienne Dolet, RCS BREST 442 942 348, le fonds de commerce de vente de vêtements, accessoires, connu sous le nom «**LA FÉE MARABOUTÉE**», exploité à BREST (29200) 35, rue d'Aiguillon, moyennant le prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 50 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 17 février 2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au cabinet de Maître Jean-Marc BERROU, Avocat, 59, rue Louis-Pasteur à BREST.

Pour unique insertion.

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès BROUDEUR, le 31 mars 2011, enregistré à MORLAIX le 1^{er} avril 2011, bordereau 2011/328 case 1,

Monsieur Jean-Noël LE PAGE et Madame Hélène Marie Andrée REUNGOAT, son épouse, demeurant ensemble à LANDERNEAU (29800) 205, rue de Gorré Beuzit,

Ont cédé à

La société dénommée **HAMON LESCOAT**,

Société en nom collectif, au capital de DIX MILLE EUROS (10 000 euros), dont le siège social est à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) 5, place de la Barrière, représentée par Monsieur Dominique HAMON ayant élu domicile à SAINT MARTIN DES CHAMPS 5, place de la Barrière, agissant en qualité de gérant et en vertu des articles 3 et 30 des statuts.

Le fonds de commerce de débit de boissons auquel est annexé une gérance de débit de tabacs situé à SAINT MARTIN DES CHAMPS 2 et 5, place de la Barrière exploité à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) 2, place de la Barrière, connu sous le nom de «**À LA BARRIÈRE DE BREST**».

Le fonds de commerce de débit de boissons - bimbeloterie - Loto, exploité à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) 5, place de la Barrière, connu sous le nom de «**À LA BARRIÈRE DE BREST**».

Moyennant le prix de SEPT CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (725 000 euros), (EI 675 000 euros - EC 50 000 euros).

Entrée en jouissance à compter du 1^{er} avril 2011.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Marie-Agnès BROUDEUR, Notaire à PLEYBER CHRIST, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Maître Marie-Agnès BROUDEUR.

Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?

Merci de nous transmettre
ses coordonnées.

cap-finistere@wanadoo.fr